



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Tunis : La HACA participe à la Conférence internationale sur la réforme des médias publics

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Tunis : La HACA participe à la Conférence internationale sur la réforme des médias publics

28 oct 2015

La Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) a organisé, le 7,8 et 9 Octobre 2015 à Tunis, une conférence internationale consacrée à la réforme des médias publics en Tunisie.

Le thème principal de cette conférence qui a réuni plusieurs experts, acteurs et concernés du Conseil européen, de la France, Espagne, Suisse, Maroc, Suède et l’Egypte, à côté des journalistes et syndicats tunisiens du domaine des médias a été axé sur « Les médias audiovisuels publics en Tunisie : quels changements ? »

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA) du Maroc a été représenté par le Professeur Bouchaib Ouabbi membre du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle (CSCA) et Moncef Lyazghi, coordinateur de l’Unité de la programmation et de la communication publicitaire au sein de la Direction du Suivi des programmes (DSP).

Le séminaire a été ouvert par le président de la Haute Autorité Indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) Nouri Ellajmi, avant de donner la parole au Chef du gouvernement tunisien qui a assuré que le rôle des professionnels dans le domaine des médias publics est la production de l’information qui concilie entre liberté et intérêt national en soulignant le soutien du gouvernement à l’indépendance des médias publics.

Cette conférence a été l’occasion de faire un état des lieux avant d’entamer le cadre juridique des médias publics, du contenu, de la transition des médias gouvernementaux aux médias publics et enfin, le financement et gouvernance des médias publics. La situation de la radio et de la télévision avant et après le 14 janvier 2011, date de la révolution tunisienne, et les contraintes qui entravent la réalisation de leur indépendance effective vis-à-vis du gouvernement ont fait l’objet des premières interventions d’Abderrazaq Tabib et de Mustapha Beltaif, directeurs respectifs des deux institutions.

La deuxième session a été consacrée aux interventions de Abdelkader Fath Allah, Univesitaire à Tunis sur « Le statut des médias publics » et de Gérard Tschopp, Directeur de la radio Suisse Romande sur « Quelques spécificités du modèle réglementaire du service public Suisse potentiellement utiles à la Tunisie », et Mme. Elisenda Malarat Garcia, professeur du droit administratif à l’université de Barcelonne, sous le thème « Un cadre légal pour l’organisation et le financement des médias publics :

condition nécessaire pour assurer les missions de service public».

La troisième assise a également connu la succession de plusieurs intervenants, à savoir : Mr. El Larabi Chouikha, professeur à l'Institut de journalisme et Sciences de l'information à Tunis sous le thème « Le travail au quotidien dans les news room des médias audiovisuels publics, où se situe le blocage ? ». Gabriella Thinsz, directrice de la programmation de la radio et télévision éducative en Suède, sous le thème « Une nécessité et un défi pour les médias publics-comment atteindre et attirer une cible jeune. L'exemple suédois? », et Mr. Naji Bghouri, président du syndicat national des journalistes tunisiens sous le thème «L'autorégulation dans les médias publics, charte, comité de rédaction, médiateur».

Dans le cadre de la quatrième assise, Mme. Naglae El Amary, conseillère égyptienne, et ancienne directrice de l'émission BBC destinée au monde arabe, a présenté son intervention intitulée « Problématiques du passage d'un média gouvernemental à un média public», au côté de Mr. Alain Massé, ancien Directeur Général de l'Union des Radios et Télévisions Internationales qui a fait son intervention sur « Pour un service public au service de tous les publics », et Renaud De La brosse, professeur universitaire en France, dans son intervention « Médias de service public et participation démocratique. »

Lors de la cinquième et dernière assise, Mr. Jean François Furnément, ancien directeur exécutif du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle CSA belge, est intervenu sous le thème « La gouvernance d'un média public : des principes à la pratique » et Pierre François Docquir, vice président du Conseil supérieur de l'audiovisuel belge et expert auprès de « Article 19 » dans son intervention intitulée « Médias de service public : Des standards internationaux aux questions de gouvernance et de financement».

le troisième et dernier jour du séminaire a été consacré à la présentation des conclusions de l'ensemble des travaux et de l'accord sur la stratégie de travail avec la contribution des experts et représentants de la radio et de la télévision, la présidence du gouvernement tunisien et la Haute Autorité Indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA), au côté de certains représentants des instances de régulation étrangères ainsi que des chercheurs et professeurs académiques.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>